



AVIS D'OUVERTURE PREALABLE

CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE

Article R 141-15 et R 131-11 et Règlement de Voirie CCHF du 5/7/2016

<p><i>A remplir par le Maître d'Ouvrage et à adresser :</i></p> <p>- <i>au gestionnaire de voirie</i></p>		<p><u>Nom et adresse du destinataire :</u></p> <p>-</p>
<p>- <i>à l'autorité disposant des pouvoirs de police de circulation au minimum 2 jours ouvrables avant le début des travaux</i></p>		

LE PETITIONNAIRE

Maître d'Ouvrage :

 ...
 Chargé d'Affaire : Tél : @

LOCALISATION ET NATURE DES TRAVAUX

Commune
 (s) :

 Voie (s) :

 Objet et nature des travaux :

ENTREPRISE (s) CHARGEE(S) DES TRAVAUX

Nom de toutes les entreprises, leurs missions et leurs contacts

Nom (s) : Contact (s) ☎

 Contact (s) ☎

 Contact (s) ☎

⚠ Services d'urgence disponibles 7j/7j – 24h/24h :

REFERENCE

Référence projet du maître d'ouvrage :

.....

Référence de l'accord technique préalable :

N° ATP : délivré le :/...../..... par

.....

Référence de l'arrêté temporaire de circulation :

N° arrêté : délivré le :/...../..... par

.....

Etat des lieux : réalisé le : programmé le :

.....

Observations particulières :

.....

.....

.....

LES TRAVAUX DEBUTERONT LE/...../..... POUR UNE DUREE DE JOURS

Date :/...../.....

Signature :